

SSIAP 1 : formation initiale agent de sécurité incendie

Durée : 70.00 heures (10.00 jours)

Public concerné

- Tout public.



Pré-requis

- Certificat d'aptitude médicale datant de moins de 3 mois.
- Être titulaire d'une attestation de secourisme en cours de validité (AFPS ou PSC1 de moins de 2 ans, soit CFAPSE, SST ou PSE 1).
- Savoir lire, écrire et parler le français. Savoir compter.

Nombre de participants et lieu de la formation

De 4 à 12 maximum - Dans nos locaux à Voisins-Le-Bretonneux en **Formation présentielle**

La formation pour devenir agent des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes dispensée par LT PROTECT FORMATION permet aux stagiaires d'obtenir un diplôme certifiant, gage d'une qualification professionnelle obtenue grâce à des apprentissages théoriques et pratiques complets.

5 raisons de choisir la formation SSIAP 1 :

- ▶ secteur en pleine expansion avec un fort potentiel d'évolution sociale
- ▶ de fortes opportunités d'embauche
- ▶ de nombreux domaines d'applications
- ▶ association du travail d'équipe à l'autonomie
- ▶ domaines d'intervention diversifiés

Le Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes est un diplôme permettant aux candidats de travailler dans un service de sécurité incendie dans les Établissements Recevant du Public et les Immeubles de Grande Hauteur. Les titulaires du SSIAP 1 assurent essentiellement des missions de prévention telles que de la sensibilisation aux risques d'incendie auprès du personnel, vérification élémentaire du matériel, etc.

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les connaissances nécessaires en matière de prévention, de détection et de lutte contre l'incendie et d'entretien des moyens de secours.
- Appliquer les règles élémentaires de prévention incendie.
- Intervenir sur un début d'incendie et assurer l'évacuation du public.
- Donner l'alerte et accueillir les secours.
- Porter assistance aux personnes.
- Exploiter le PC de sécurité incendie.

Contenu de la formation

- LE FEU ET SES CONSEQUENCES - 6H00
 - (le feu, comportement au feu)
- SECURITE INCENDIE -17H00
 - (principes de classement des établissements, fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie, desserte des bâtiments, cloisonnement d'isolation des risques, évacuation du public et des occupants, désenfumage, éclairage de sécurité, présentation des différents moyens de secours)
- INSTALLATIONS TECHNIQUES - 9H00
 - (installations électriques, ascenseurs et nacelles, installations fixes d'extinction automatique, colonnes sèches et humides, système de sécurité incendie)

- ROLES ET MISSIONS DES AGENTS DE SECURITE INCENDIE - 18H00
 - (le service de sécurité, présentation des consignes de sécurité et main courante, poste de sécurité...)
- CONCRETISATION DES ACQUIS - 17H00
 - (visites applicatives, Mises en situation d'intervention)
- EVALUATION DE LA FORMATION
 - Épreuve écrite - QCM de 30 question - 30 minutes
 - Épreuve pratique - Ronde avec anomalies et sinistre - 15 min / stagiaire

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Formateur-expert en sécurité incendie, qualifié et suivi selon notre processus qualité (Qualiopi)

Moyens pédagogiques et techniques

- Formation alternant théorie et pratique
- Support de cours individuel remis aux participants
- Visite applicative
- Mise en situation
- Exercices d'application sur site d'entraînement avec bac à feux écologique
- Salles équipées de vidéoprojecteurs
- Équipements techniques dédiés pour la formation SSIAP

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Cas pratiques
- Quiz réguliers durant la formation présentielle
- Mise à disposition de document
- QCM Blanc
- Épreuves écrites : QCM de 30 questions pour une durée de 30 minutes
- Une épreuve pratique : ronde avec anomalies et sinistre pour une durée de 15 minutes par stagiaire avec un jury professionnel

Documents délivrés suite à l'évaluation des acquis

Le candidat sera certifié s'il obtient au moins la note de 12 sur 20 à l'épreuve écrite et s'il est évalué apte à l'issue de l'épreuve pratique.

Si réussite à l'examen, délivrance du **Diplôme SSIAP 1 et Attestation de formation**.

Agent de sécurité incendie SSIAP 1. Possibilité d'évoluer dans des fonctions de Chef d'Équipe après 1607 heures de travail en qualité d'Agent de sécurité incendie.

Prix : 990.00 € TTC

Dernière mise à jour du document : 20 octobre 2024 - V.2